22me Année — N° 4774 BUREAUX : RUE NEUVE, 17 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES BUREAUX: RUE NEUVE, 17 Lundi 3 Juin 1878

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET Cie, 24, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'AGENCE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, le 2 JUIN 1878

Bulletin du jour

Un nouvelle assez inattendue nous est arrivée de Londres et bien quelle n'ait pas encore été confirmée, elle n'en a pas moins produit à Paris une vive impression.

On assure que le comte Schouvaloff est parti pour Saint-Pétersbourg.

Cette nouvelle a donné lieu à des commentaires très-contradictioires.

D'après les optimistes, ce voyage serait un indice des plus rassurants et le comte Schouvaloff qui doit représenter la Russie au Congrès de Berlin partirait tout simplement pour Saint-Pétersbourg afin de s'entendre avec son gouvernement sur l'attitude à garder au sein du Congrès.

D'après une autre version, ce départ de l'ambassadeur russe aurait, au contraire, une signification peu rassurante. Il se serait produit, dit-on, des difficultés assez graves entre le cabinet de Saint-James et le gouvernement moscovite et le comte Schouvaloff aurait trouvé le différend assez sérieux pour ne pas hésiter à faire un nouveau voyage en Russie dans l'espérance d'être aussi heureux que la première fois.

Cette interprétation nous paraît plus vraisemblable que la précédente. Il est évident qu'aucun fait n'est venu justifier ces prévisions moins rassurantes qui se produisent depuis hier, mais en dehors des faits ou des déclarations officielles qui font absolument défaut, il y a à tenir un compte sérieux des appréciations de la presse étrangère et notamment des organes officieux des gouvernements intéressés dans la question d'Orient.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg* qui est le porte-parole du prince Gortschakoff tient un langage qui sans être pessimiste tend au moins à réagir contre ces exagérations des optimistes, il *dit* ceci : » si fondées que puissent être les espérances de paix, il convient de s'y abandonner avec la réserve que leur réalisation n'est pas encore totalement à l'abri de quelque fâcheux incident invoqué par les trop nombreux partisans de la guerre qui s'agitent à Constantinople, à Londres et à Buda-Pesth et qui vient tout remettre en question. »

Les dépêches de Vienne disent que le congrès est très probable, mais il y a à la Cour austro-hongroise une grande irritation contre la Russie et les relations sont tellement tendues qu'il ne serait pas impossible que le cabinet de Vienne ne devançât les résolutions de la diplomatie en faisant une démonstration militaire en Bosnie.

Ces renseignements ne sont évidemment pas très pacifiques.

A Londres, la presse est très divisée sur les prévisions relatives au Congrès et si quelques journaux croient au succès de la diplomatie, les autres vont jusqu'à prétendre que non seulement la paix ne sortira pas du Congrès, mais encore que le Congrès ne se réunira même pas.

C'est aller beaucoup trop loin dans le sens pessimiste. Il faut espérer, au contraire, que le Czar persévérera dans des sentiments pacifiques malgré le mauvais vouloir indiscutable d'une partie de son entourage qui est toujours belliqueux.

Mais ce qui ressort de tout ceci, c'est qu'on a eu tort de prendre au pied de la lettre, dimanche passé, les affirmations ultra-paci fiques d'un journal, Une question aussi complexe que celle d'Orient ne se résout pas en quarante-huit heures, quand il y a tant d'intérêts contraires à sauvegarder. Les négociations préliminaires seront encore longues et difficiles et il ne faudra pas regretter les moments d'anxiété que nous aurons encore à traverser si la paix est au bout.

Perte d'un cuirassé allemand

La marine cuirassée allemande n'a décidément pas de chance. Il y a quelques jours à peine, le *Frédéric le Grand*, frégate cuirassée, échouait sur un riff du Grand-Belt, perdait plusieurs hommes et était dans l'obligation de rallier Kiel pour y subir de longues réparations; hier, une épouvantable catastrophe s'est produite en Manche.

Vers dix heures du matin, à environ deux milles au large de Folkestone, par une mer très-calme, une division de l'escadre allemande, composée de trois corvettes cuirassées : *Preuesen, Kœnig-Wilhelm et Grosser Kurfurst*, rangées en ligne, courait amurée au plus près du vent de sud est.

En voulant éviter un navire de commerce venant en sens contraire, le *Grosser Kurfurst* obliqua sur la gauche. Le *Kœnig-Wilhelm*, sans prendre garde au mouvement de son compagnon et au lieu de changer sa direction comme lui, continua sa route.

Tout-à-coup, un effroyable craquement se fit entendre : les deux navires venaient de s'accoster, et, quelques minutes après, le *Grosser Kurfurst* coulait bas.

Les secours à bord des deux autres navires furent immédiatement organisés; mais le *Kœnig-Wilhelm* avait lui-même des avaries considérables; son avant était complètement enfoncé, et il était obligé de mettre le cap sur Portsmouth. Ce ne furent donc que les embarcations du *Preussen* qui purent recueillir les naufragés échappés à la catastrophe.

500 personnes, dit-on, étaient à bord du navire coulé; 200 auraient été sauvées.

Le paquebot du South Eastern *Albert-Edward*, qui sortait du port de Folkestone se rendant à Boulogne, a viré de bord pour offrir ses services mais les efforts du capitaine Jenkins qui le commande ont été en pure perte.

Aussitôt prévenus, le prince impérial d'Allemagne et le comte de Munster se sont rendus à Douvres par un train spécial.

D'après les renseignements publiés par la *Gazette de Cologne*, la perte du *Grosser Kurfurst*, est la troisième qu'éprouve la marine allemande. Le schooner le *Franculob* a sombré pendant un cyclone dans les eaux de l'Asie orientale ; le navire-école l'*Amazone* s'est perdu dans la mer du Nord, sans qu'on ait jamais pu retrouver ses traces.

Le *Kœnig Wilhelm* est un des plus grands cuirassés qui existent actuellement.

Il était d'abord destiné à la Turquie, mais il fut ensuite acheté par la Prusse. Ce navire a une longueur de 346 pieds au niveau de l'eau et une largeur de 58 pieds et demi, la force colossale de ses machines lui donne une très grande vitesse. Le *Kœnig Wilhelm* est armé de 23 canons d'acier fondu, provenant de l'usine Krupp et a une cuirasse des plus solides. Les plaques en fer massif dont il est recouvert, ont, en effet, une épaisseur de huit pouces et reposent sur une garniture de bois de 22 pouces d'épaisseur, placée elle même sur une coque de fer épaisse de deux pouces, qui recouvre la cuirasse du navire, composée de couples de fer, on ne peut plus solides. Les batteries du *Kœnig Wilhelm* sont disposées de telle façon que le navire peut combattre même lorsque la mer est agitée.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 1er juin 1878.

Pour décider la Chambre à ratifier immédiatement le traité de commerce avec l'Italie, les opportunistes, d'accord avec les ministres, ont essayé, hier, d'un nouvel expédient. Le temps manquant pour mener à bonne fin de nouvelles négociations dans le but d'amener des modifications du tarif d'ici au 30, époque à laquelle le gouvernement italien consent à proroger le traité pour dernier délai, M. Gambetta, d'accord MM. Teisserenc de Bort, Waddington et Léon Say, a imaginé de voter de suite le traité nouveau avec faculté de le dénoncer dans deux ans au lieu de dix, avec cette exception que les filés et tissus se verraient appliquer le régime de la nation la plus favorisée. Mais la majorité de la commission n'a pas voulu adhérer à une combinaison avant de connaître en quoi consisterait le régime de la nation la plus favorisée, et après avoir pris connaissance des traités, elle a maintenu ses premières conclusions. La question se représentera lundi devant la Chambre.

En attendant que je puisse vous informer de sa résolution, je dois constater que le procédé ministériel est hautement désapprouvé par le plus grand nombre des députés de la majorité, lesquels s'étonnent de l'empressement avec lequel certains meneurs et le gouvernement lui-même sont disposés à sacrifier les intérêts de notre industrie aux convenances du gouvernement italien, sans qu'on puisse déterminer quelle compensation nous recevrons en retour. Il n'y a donc aucune apparence à ce que l'expédient dont je viens de vous entretenir soit consacré par le vote de la Chambre, et si malheureusement il l'était, nul doute qu'il ne fût repoussé par le Sénat.

On s'est entretenu également à Versailles de l'article que le *Journal des Débats*, l'organe le plus autorisé du cabinet, consacre à l'affaire du major Labordère. Cet article qui établit par les raisons les plus concluantes, l'impossibilité pour la Chambre d'ordonner le renvoi de la pétition au ministre de la guerre, est appelé à avoir le plus grand retentissement.

Après avoir démontré que ce n'est pas pour obtenir une réparation personnelle, inadmissible d'ailleurs, que le major Labordère a pétitionné, mais seulement pour se poser en réformateur et rattacher son nom à une réforme radicale de la loi sur l'obéissance, les *Débats* se demandent s'il est vraiment nécessaire de changer cette loi à cause de son obscurité, alors pourtant qu'elle prescrit clairement l'obéissance « dans tout ce que les chefs commandent pour le bien du service et de l'exécution des règlements militaires. »

« Il est vrai, ajoutent les *Débats*, qu'elle sous-entend que les chefs seront incapables de rien commander au-delà: mais c'est affaire au gouvernement de les choisir et de punir d'une manière éclatante ceux qui tenteraient de faire tourner la discipline contre la légalité. Quant à faire dire à un texte que le refus d'obéissance est permis dans certain cas, qui seraient nécessairement livrés au discernement variable des inférieurs, c'est une proposition dont la commission de la Chambre a si bien senti l'énormité qu'elle s'est refusée à en partager la responsabilité. Or, ce que la commission n'a pas osé inviter la Chambre à faire par une loi, peut-on raisonnablement vouloir que le ministre de la guerre essaie de l'obtenir au moyen d'une circulaire ? »

Les *Débats* terminent en faisant observer qu'avant d'entamer une polémique violente avec l'autorité militaire dont dont il dépend, le major Labordère aurait dû au moins déposer ses épaulettes. Et que ne l'ayant pas fait, le renvoi de la pétition au ministre aurait pour conséquence d'obliger celui-ci à sévir contre son subordonné, ce qui ne saurait être dans les intentions de la commission qui devrait comprendre qu'un officier ne peut jouir des immunités de langage assurées aux députés, et qu'en se substituant dans la circonstance à la responsabilité de l'officier, elle ne tend à rien moins qu'à détruire en fait la discipline dans l'armée.

Je le répète, ces arguments ont impressionné vivement le plus grand nombre des membres de la majorité et l'on n'a pu remarquer qu'il n'étaient nullement contredits par M. Gambetta dans le groupe au milieu duquel il pérorait, suivant son habitude.

Le fiasco du Centenaire de Voltaire met décidément en fort mauvaise humeur les organes républicains. Les plus sérieux essaient de prendre une revanche sur les processions et font le procès aux préfets et aux municipalités qui ne les ont pas défendues. C'est le cas particulièrement du conseil municipal de Saint-Etienne, qui ne pèche pas pourtant par défaut de radicalisme, et c'est également le cas du préfet de l'Yonne qui a cassé une décision du conseil municipal d'Auxerre interdisant les processions. Quant aux journaux fantaisistes du parti, ils s'en prennent à MM. Dufaure et de Marcère et les *Droits de l'Homme* par exemple, leur décoche les aménités suivantes :

« On avait répandu hier la nouvelle de la mort subite de M. Dufaure. Ce bruit ne repose sur aucun fondement sérieux. Le vieux crocodile qui garde les sceaux n'est pas même indisposé. »

Le bruit court que le pape a écrit à Mme la maréchale de Mac-Mahon pour la féliciter de l'attitude de M. de Marcère à propos du centenaire de Voltaire.

Le *Père Duchêne*, qui a pour rédacteur en chef le fameux M. H. Buffenoir, aura fort à faire pour remplir tous les engagements contenus dans le programme-place en tête de son premier numéro paru ce matin. Il déclare, en effet, vouloir reprendre la pure et vraie tradition interrompue au 9 thermidor, absolument telle qu'en mourant l'a léguée aux futurs défenseurs de la République le représentant le plus autorisé de la justice révolutionnaire.

Cependant l'horizon du nouveau *Père Duchêne* sera plus étendu que celui de ses pères de 1793. Il entend, en effet, non-seulement que la royauté, mais aussi que la religion, cesse d'avoir une place dans l'Etat ; il veut que la base de la propriété soit désormais le travail personnel et le travail seul. Il se propose de remplacer l'enseignement actuel, qui est en raison directe de la situation et de la fortune, par un enseignement uniforme pour tous les citoyens. Plus de guerre, la seule que le *Père Duchêne* reconnaisse comme légitime, c'est l'insurrection contre la force triomphante. Plus de Patrie ; au-dessus des dénominations d'Allemagne, d'Angleterre, de France, de Russie et de Turquie, il est temps de faire entendre la grande voix de l'humanité.

Mais pour arriver à asseoir la République sur des bases inébranlables, il faut passer par l'affranchissement de la Commune qui peut seul, ajoute le *Père Duchêne*, nous acheminer vers l'idéal : l'affranchissement de l'individu. Le moyen principal conseillé par la feuille du citoyen H. Buffenoir, c'est, comme je l'écrivais plus haut, la reprise de la tradition jacobine interrompue par le 9 thermidor. Et, à ce propos, le *Père Duchêne* conclut de la manière suivante :

« On égare l'opinion publique en parlant de « représailles » qu'il ne faut pas exercer, en demandant l'indulgence pour les traîtres, et l'on travaille à altérer la noble et claire idée de justice, innée dans l'âme du peuple.

» Il ne s'agit ni de punir, ni de venger. Il s'agit de s'acquitter froidement envers tout le monde des devoirs de justice, dont l'accomplissement s'impose à tout bon citoyen, et d'effrayer dans le présent les criminels de l'avenir. »

Le *Père Duchêne* annonce que les intransigeants portent Blanqui dans le 6e arrondissement, en remplacement du colonel Denfert-Rochereau.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 1er juin 1878

Présidence de M. J. GRÉVY.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

Une proposition relative au phylloxera est mise à l'ordre du jour de lundi.

La Chambre valide MM. Mangeol et Gent.

Il est ensuite procédé à la discussion de l'élection de M. le baron Jérôme David, à Bazas.

M. Crozet-Fourneyron combat l'élection au nom de la commission d'enquête.

M. Spuller s'attache à justifier la commission d'enquête, que M. Jérôme David accuse de partialité.

M. Albert Grévy demande la priorité pour les conclusions de la commission d'enquête sur celles du bureau.

La priorité est accordée aux conclusions de la commission d'enquête.

M. Jérôme David est invalidé par 290 voix contre 175.

M. Haentjens demande à interpeller le gouvernement sur l'opportunité de la conversion de la rente de 3 0/0.

M. de Marcère répond qu'en l'absence de M. Léon Say il ne peut pas accepter l'interpellation.

M. Desroys demande l'urgence et la discussion immédiate de la convention postale conclue avec l'Autriche.

Le projet est adopté.

M. Baudry questionne le ministre de l'intérieur sur les agissements coupables d'un fonctionnaire des Landes.

M. de Marcère répond que la Chambre en validant M. Loostalot a tranché déjà la question soulevée par M. Baudry.

M. Baudry déclare regretter que le ministre n'ait pas répondu à sa question.

Il conclut en demandant une enquête sur les faits signalés.

L'incident est clos.

Le projet concernant le crédit de 500,000 fr. pour les fêtes à donner pendant l'Exposition est mis à l'ordre du jour de lundi.

Il est procédé à la discussion de l'élection de M. d'Arras, à Dunkerque.

La Chambre n'étant pas en nombre, la discussion est renvoyée à lundi.

La séance est levée à 5 h. 55.

BULLETIN MILITAIRE

Des formules servant à constater la réforme des chevaux reconnus impropres au service de l'armée par la commission de classement, viennent d'être adressées par la préfecture à tous les maires du département, qui auront à les remplir et à les remettre aux propriétaires d'animaux réformés.

Nous ne saurions trop engager les propriétaires intéressés à réclamer le certificat auquel ils peuvent prétendre.

On sait que l'appel de l'armée territoriale, mis en pratique cette année pour la première fois, a été échelonné de manière à ne pas encombrer les casernements de l'armée active et à rendre plus facile l'instruction ; pour cette raison, cet appel a été divisé en trois séries, dont chacune correspond à l'un des trois bataillons qui composent le régiment d'infanterie territoriale, les périodes des convocations ont été uniformément fixées aux mêmes dates dans tous les départements de la France, tant au Nord qu'au Midi, à l'Est qu'à l'Ouest.

Or, les intérêts agricoles sont loin d'être identiques et sont même fort différents suivant les régions. La réunion de la troisième série qui commencera le 11 juin et finira le 25 du même mois a soulevé en particulier des plaintes dans certaines contrées où l'on voit avec regret le départ des hommes valides au moment de la récolte des foins.

M. le général Borel, interrogé à ce sujet, a répondu qu'il ne pouvait, cette année, apporter aucun changement aux ordres donnés, mais qu'il ferait tous ses efforts pour concilier désormais les intérêts de la défense du pays avec ceux des agriculteurs des diverses régions de la France.

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

On lit dans le *Mémorial* :

La réunion des créanciers de la Banque Pérot, présidée par M. Coquelle, avocat, a eu lieu samedi à 7 heures.

La réunion était fort nombreuse.

L'inventaire auquel on travaillait depuis deux jours a démontré que les comptes créditeurs seraient intégralement payés.

Feuilleton du *Journal de Roubaix* du 3 JUIN 1878.

— 99 —

LA

CIRCASSIENNE

PAR LOUIS ENAULT

CIX

(SUITE)

— Tu es honnête et bonne ; tu veux faire le bien, ce qui est parfois difficile; malgré les obstacles dont ta route est semée, tu marches vers un noble but ; tu aurais pu cent fois te perdre sans ton courage héroïque : nous autres, qui n'avons ni traversé les périls ni essuyées épreuves, nous ne faisons que notre devoir en t'aimant, en t'admirant même, et en essayant de tous les moyens en notre pouvoir pour te tirer du mauvais pas où tu as été mise par la faute des autres.

Madame Imérieff, par la dignité de sa tenue, par ses grandes façons, par sa parfaite connaissance du monde, exerçait une telle influence sur ses hôtes qu'elle en eût tout obtenu. Elle ne craignait qu'une chose, c'était d'abuser de leur bienveillance.

Elle aspirait d'ailleurs au moment où il lui serait possible de mettre une plus grande distance entre Rahel et ses persécuteurs.

Mais les renseignements que madame Imérieff recevait de Jérusalem ne lui permettaient point de se faire illusion sur les difficultés que lui offrirait en ce moment toute tentative pour gagner la mer.

La Palestine ne se peut comparer à aucun de nos pays d'Europe. Il n'y a là ni chemins de fer, ni voitures publiques ou privées, ni routes carrossables. On n'y voyage qu'à cheval, ou à dos de mulet et de chameau, par petites caravanes, en suivant des chemins qui ne sont que des sentiers, et où même, parfois, on est obligé de se frayer un passage avec la hache et la cognée. La fuite, dans de pareilles conditions, manque essentiellement de rapidité ; quelques cavaliers peuvent se mettre sur la piste qu'on leur indique, et les fugitives sont promptement rejointes, reprises et ramenées !

La princesse comprenait tout cela, et ses perplexités n'en étaient que plus grandes, car elle voyait des dangers partout... Qui donc pouvait la garantir contre toute indiscrétion ? Ne suffisait-il point d'une parole pour les compromettre et les perdre tous ? Était-ce d'un tel prix qu'elle devait payer la généreuse hospitalité de William Wesby et de sa femme ?

Cependant, des courriers venus d'Hébron apportèrent la nouvelle d'une éclatante victoire remportée par le pacha.

Il avait, disait-on, infligé une sanglante défaite aux rebelles. Il revenait à Jérusalem, gonflé de l'orgueil de son triomphe, infatué de sa puissance et se croyant tout permis. Il n'était pas homme à se laisser bafouer impunément par deux femmes, et à permettre que l'on fît de lui la fable et la risée de toute une ville. Il était certain qu'il mettrait en œuvre tous les moyens dont son pouvoir sans bornes et sans contrôle lui permettait de disposer, pour retrouver la Circassienne, et la contraindre à réintégrer son domicile. Une fois chez lui, Dieu seul savait quels traitements l'attendaient.

Toutes ces réflexions, qui se présentaient à son esprit en quelque sorte malgré elle, et contre lesquelles aucune objection ne lui semblait possible, ne faisaient qu'augmenter le désir qu'elle éprouvait d'éloigner au plus tôt Rahel d'un séjour où tout devenait une menace et un danger. Mais, si elle entrevoyait le but, elle ne voyait pas les moyens qui devait l'y conduire.

— Que vous êtes inquiète et nerveuse ce soir, princesse ! lui dit le secrétaire d'un consul chez qui elle était allée, sous prétexte d'une tasse de thé, pour avoir des nouvelles fraîches, recueillir les bruits de la ville, et savoir un peu de quel côté soufflait le vent.

— Vous croyez ? répliqua madame Imérieff, sans avouer ni nier.

— Je ne crois pas, je suis sûr.

La princesse ne répliqua rien ; l'autre reprit :

— Ne craignez rien, madame ; je ne cherche jamais à deviner les secrets qu'on ne me dit point.

— Vous êtes discret !

— Comme un diplomate.

— Et que faites-vous de ceux que l'on vous confie ?

— Oh ! ceux-là, je les garde comme une tombe !

— Alors je vais vous dire le mien !

— Vous en avez donc ?

— Oui, un gros !

— J'écoute.

— Je sais où est la jeune fille qui s'est enfuie du harem du pacha.

— Rahel, cette belle Circassienne dont tout le monde parle ici ?

— Elle-même !

— Alors ne me le dites pas ! fit M. de Kerven (c'était le nom du jeune secrétaire), je ne veux pas avoir une aussi lourde responsabilité sur la conscience.

— Vous auriez donc peur d'être tenté de me trahir ?

— Non ! la prime offerte par le pacha n'est pas encore assez forte pour me donner envie de commettre cette petite lâcheté. Mais, voyez-vous, cette affaire est plus grave que vous ne pensez, et elle peut prendre tout à coup des proportions inattendues, et devenir une affaire d'Etat, et je n'aime pas à parler des affaires d'Etat, le soir, en prenant le thé avec une belle princesse.

— C'est-à-dire que vous ne daignez pas en parler avec les femmes !

— J'avoue, princesse, qu'avec une femme comme vous, il y a mille sujets de conversation qui m'intéresseraient davantage !

— Pas de galanterie, monsieur; elles me sont toujours insupportables, et les moments sont trop précieux pour que nous les perdions à dire des banalités. Je veux sauver cette jeune fille ! poursuivit Stella, d'un ton qui ne permettait pas de douter de la sincérité de ses paroles.

— Alors, cachez-la bien, car on la cherche activement, et je crains qu'on ne finisse par la trouver.

— C'est là ce que je veux éviter à tout prix !

— Vous avez raison ! mais le moyen ?

— Je voulais lui faire quitter Jérusalem.

— Parfait ! mais pour aller où ?

— En Europe.

— Elle y serait en sûreté... une fois arrivée... mais la route est bien gardée d'ici à la mer... Notre courrier, qui est arrivé ce matin, a rencontré deux patrouilles entre Jérusalem et Ramlah. Vous ne parviendrez jamais jusqu'à Jaffa.

— Il m'est venu une autre idée... mais je ne sais si elle est bonne.

— Voyons toujours l'idée !

— Rahel n'est pas sortie seule de la maison du pacha.

— C'est ce qu'on nous a dit. Elle a emmené avec elle une espèce de suivante, qui ne l'a pas quittée depuis son départ du Caucase, et qui est, dit-on, un modèle de dévouement et d'affection. Elle a déjà sa légende que l'on fera bientôt réciter aux petits enfants.

— Ce ne serait pas la plus mauvaise chose qu'on pût leur apprendre : le dévouement et la fidélité se font rares ! Mais j'ai su, seulement hier, que cette femme appartient, de naissance, à une de ces tribus insoumises qui rôdent autour de la mer Morte, en rançonnant les voyageurs qui n'ont pas eu la précaution de soumettre leurs papiers au visa de leurs chefs.

— Je connais ceux dont vous parlez fit M. de Kerven — ils ont une existence officiellement reconnue, et forment comme un petit État dans le grand... Ils viennent chaque jour à Jérusalem, jusqu'à la porte du pacha, jusque dans les cours de nos chancelleries, discuter les indemnités qu'on devra leur payer pour le passage des pèlerins. J'ai eu de fréquents rapports avec eux, et je dois reconnaître que ces mains violentes et rapaces sont, du moins, des mains loyales. Ces poétiques bandits tiennent toujours la parole donnée. S'ils s'engagent à conduire vos jeunes protégées jusqu'à tel point donné de leur territoire, vous pouvez être certaine que cela sera fait. Ils veilleront sur elles, leur donneront l'abri de leurs tentes, et les préserveront de tout danger pendant la durée du voyage. Si étrange que cela puisse vous paraître, je réponds d'eux comme de moi-même !

(*A suivre.*)